

LE MANS ville nature

www.



lemans.fr
2019

Service Nature en Ville





Le rapport du service Nature en Ville que nous vous présentons trace les grandes perspectives pour accompagner le fleurissement, l'entretien des espaces verts et le respect de la nature dans la ville.

Parmi les grands projets à venir figurent la création d'un jardin éphémère Place de la République pour la saison estivale, l'ouverture d'un jardin archéologique au pied de la cathédrale, la réalisation en 2019 de plusieurs initiatives issues du budget participatif qui a donné la possibilité aux Mancelles et aux Manceaux de s'exprimer sur des projets d'embellissement de l'espace public.

Toutes ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de ville durable, qui fait le choix de pratiques plus responsables, attentive à la question écologique, qui redonne à l'arbre une place centrale dans la ville, pour offrir à ses habitants une meilleure qualité de vie.

Stéphane Le Foll
Maire du Mans
Président de Le Mans Métropole
Ancien ministre

Sommaire

- Le service Nature en Ville p.3-7
- Les parcs et jardins publics manceaux..... p.8
 - Les jardins historiques p.9-10
 - Dans la Cité Plantagenêt et à proximité p.11-12
 - Au cœur des quartiers p.13-15
 - L'esplanade Jacobins - Jet d'eau..... p.16
- La place de l'arbre dans la Ville..... p.17
- Le fleurissement de rue p.18
- Les grands projets p.19-35

Avant-propos



Nous souhaitons vous faire découvrir le patrimoine « Nature » de notre Ville, les évolutions que nous proposons d'engager ainsi que les futurs projets.

Je veux saluer, au travers de ce document, l'engagement des agents du service « Nature en Ville » et de tous les autres services et entreprises prestataires qui assurent toutes les missions de service public autour de cette thématique, avec de multiples métiers.

Le rôle des associations partenaires, pour partager la connaissance, être acteurs de la promotion de la ville, organiser des événements ou prendre en gestion des espaces comme par exemple certains jardins, doit être également salué.

Les attentes des habitants évoluent et nous constatons une sensibilité en forte progression sur les besoins de végétal dans l'espace public, et dans l'environnement autour de l'habitat.

Nous souhaitons que chaque habitant soit à moins de 15 min à pied d'un parc, d'un square et nous y répondons sur une très grande majorité du territoire.

Le patrimoine existant, complété par la création de plusieurs nouveaux parcs et squares depuis 2001, conjugué avec cette particularité de la ville du Mans d'avoir beaucoup de maisons individuelles avec jardin lui donne cette identité de Ville verte.

Au-delà des attentes fortes des habitants et des promeneurs, nous devons anticiper les évolutions, notamment au regard du réchauffement climatique.

La présence des arbres peut par exemple permettre de réduire de 2 degrés la température ambiante dans une rue. Difficile de concilier toutes les attentes, en particulier en cœur de ville, mais nous proposons d'intégrer plus de végétal, dans l'existant et dans les futurs projets d'aménagements urbains.

Nous avons fait évoluer nos pratiques depuis plus de dix ans, ce qui nous permet aujourd'hui de ne plus utiliser de produits phytosanitaires de synthèse (*pesticides et insecticides*) pour l'entretien des espaces publics. Ce choix est d'abord motivé par un enjeu de santé publique, tant pour les agents que pour les habitants, et c'est aussi un engagement pour la qualité environnementale (*eau, air, etc.*).

Nous contribuons aussi par cet engagement à la préservation de la biodiversité.

Nous avons de très beaux challenges à relever, pour fleurir différemment, végétaliser autrement, protéger la planète, transformer le cadre de vie pour le rendre toujours plus agréable et respirable.

Mais prenons aussi en compte une réalité, une plante est vivante, il lui faut quelquefois plusieurs jours ou plusieurs siècles pour arriver à maturité. La période de plantation des arbres va se terminer au moment où les premières fleurs font leur apparition, chacune à sa saison, suivant la météo. Cette dimension ne nous appartient pas...mais ne la perturbons pas.

Bonne lecture.

Bernard Breux
Adjoint délégué à la Nature dans la Ville.

Le service Nature en Ville

Il est constitué en cinq pôles représentant 189 agents aux métiers divers (*jardiniers, horticulteurs, mais aussi maçons, plombiers, chauffeurs, mécaniciens, techniciens de bureau d'études...*) qui mettent en œuvre la politique engagée depuis plusieurs années par la collectivité pour concilier fleurissement, entretien des espaces, qualité de vie des habitants et respect de la nature, de la qualité de l'eau et des ressources.

LES DIFFÉRENTS PÔLES

AMÉNAGEMENT CONCEPTION



- **Conception et aménagement des espaces**
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage (définition de la programmation)
 - Maîtrise d'oeuvre / conception
 - Études techniques
 - Suivi des chantiers (jusqu'à la remise d'ouvrage)
 - SIG (pilotage et mise en oeuvre)

PARCS & JARDINS



- **Gestion et entretien des espaces verts :**
 - Parcs, jardins, squares, jardins et grands espaces verts
 - Abords de voiries et d'équipements publics
 - Fleurissement et décors saisonniers (conception et installation)
 - Fontaines et jets d'eau
- **Production horticole**

PATRIMOINE & ÉQUIPEMENTS



- **Gestion et entretien des espaces :**
 - Écoles et crèches (cours et accès)
 - Espaces sportifs (équipements techniques, terrains sportifs et abords)
 - Cimetières
 - Jardins familiaux
 - Arbres d'alignement et espaces boisés
 - Mobilier urbain

RIVIÈRES Équipements de LOISIRS



- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**
 - Études hydrauliques / études des mesures de prévention des inondations
 - Entretien des digues, 4 barrages et berges (limitrophes des propriétés de la collectivité)
- **Suivi des structures ludiques et touristiques**
 - Port du Mans
 - Boulevard Nature
 - Base de loisirs de la Gèmerie
 - Camping communautaire

ADMINISTRATIF & FINANCIER



- **Gestion administrative & financière du service :**
 - Gestion du personnel
 - Gestion du budget

LES CHIFFRES CLÉS

PARCS & JARDINS

- 28 parcs et jardins publics couvrant 65 ha
- 80 squares couvrant 20 ha
- 51 ha d'espaces naturels aménagés (bois, zone d'expansion de crues... hors Arche de la Nature)
- Bassins de rétention (aménagements paysagers)
- 176 jardins familiaux
- 6 jardins partagés
- 850 jeux pour enfants
- 31 plateaux multisports

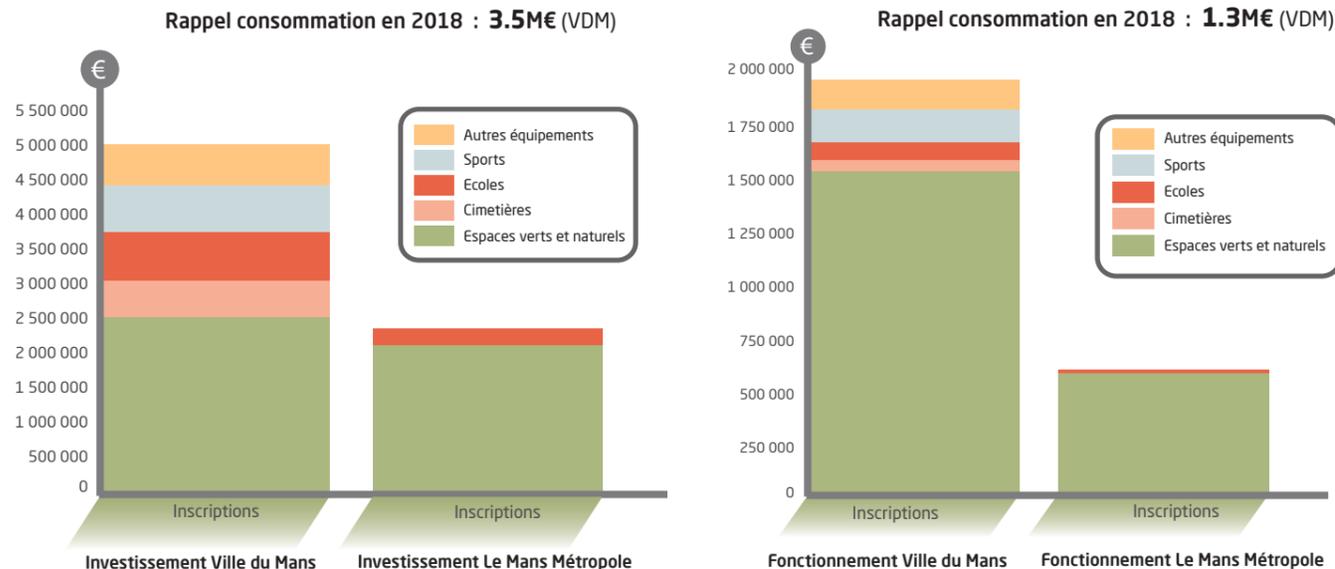
ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- 55 ha d'espaces extérieurs de bâtiments
- 98 ha (32 sites) d'équipements sportifs
- 6 cimetières (24 ha pour 37 500 concessions)
- 76 cours d'écoles aménagées (20 ha)
- 50 ha d'espaces d'accompagnement de voirie
- 20 000 arbres d'alignement
- 1660 bancs publics et 700 corbeilles
- 4 ha abords des lignes Tramway et BHNS
- 140 sites de pieds de logements (25 ha)

RIVIÈRES

- 227 km de cours d'eau
 - 212 km de cours d'eau non domaniaux
 - 15 km de cours d'eau domaniaux, navigables
- 3 bassins versants (Sarthe amont, Sarthe aval et Huisne)
- 3 digues de protection locale
- 2 systèmes d'endiguement (Australie-Heuzé / Crétois)
- 4 barrages sur l'Huisne (dont 3 en gestion et 1 en propriété et gestion)
- 3 syndicats mixtes en cours de création
- Le port du Mans (8 pontons et 32 emplacements)
- 5 bateaux électriques en location estivale
- 45 km de Boulevard Nature (sur les 72 km prévus)
- Base de loisirs de la Gèmerie (plan d'eau de 14ha)
- Camping du Pont Romain à Yvré-l'Évêque (4 mobile-homes, 5 chalets, 70 emplacements)

LES BUDGETS 2019



FOCUS SUR LE CENTRE HORTICOLE MUNICIPAL (CHM)

Une équipe de 11 agents pour une production annuelle permettant de fleurir 5 000 m² de massifs, une centaine de bacs et jardinières et une trentaine de suspensions :

- plantes annuelles : 95 000,
- plantes bisannuelles : 66 000 + 55 000 bulbes,
- chrysanthèmes : 6 000,
- plantes vivaces : 5 600 (5 100 achetées + 500 cultivées au CHM),
- arbustes : 4 500 (4000 achetés + 500 cultivés au CHM).



UNE ÉVOLUTION DES MODES DE GESTION

Réduction des émissions de CO2 et production de biomasse piégeant le carbone

- Plantation d'arbres et techniques de taille favorable à la production de biomasse valorisable sous forme d'énergie ou d'amendement de sol.
- Utilisation d'amendement agricole issu de la pyrolyse de biomasse de type "Biochar" ce qui permet la réhumification des sols, l'amélioration de la rétention d'eau et la stimulation du système immunitaire des plantes.
- Développement de l'achat de matériel et véhicules électriques pour diminuer les rejets de CO2 ainsi que les nuisances auditives pour les agents (*santé*) et pour les riverains (*confort*).
- Valorisation des circuits courts par l'inscription de critères environnementaux dans les appels d'offres. Par exemple, dans le marché d'égagages : l'entreprise doit restituer une partie du volume total des déchets broyés sous forme de copeaux, pour être réemployés sur place.
- Organisation du service en secteurs géographiques permettant de réduire les déplacements (*et d'assurer un service de proximité*).
- Étude pour la production d'hydro-électricité sur les barrages.



Suppression des produits phytosanitaires de synthèse

- Concilier fleurissement, entretien des espaces, qualité de vie des habitants et respect de la nature.
- Préserver la santé du public et des agents.
- Mise en œuvre de techniques alternatives de désherbage.
- Adaptation de la palette végétale et changement de pratiques (*enherberment dans les allées des cimetières*).
- Ajustement des moyens humains et matériels.
- Mise en œuvre d'une campagne de communication (*outils pédagogiques*).



Valorisation des déchets

- Collecte des déchets verts générés dans le cadre de l'entretien des espaces verts et transformation en compost sur une plateforme mutualisée pour être revalorisés.
- Broyage des branches issues de tailles et de petits élagages utilisés comme paillage sur place si possible, ou sur un massif à proximité.



- Recyclage des pots en polypropylène utilisés en pépinière.
- Tri et revalorisation des déchets collectés dans les espaces verts et de la ferraille (notamment récupérée dans les cours d'eau lors des écourues).

Protection biologique intégrée

- Utilisation d'insectes auxiliaires (prédateurs ou parasites de nos ravageurs) dans les serres, pour lutter contre le développement de parasites.
- Dans les espaces extérieurs, utilisation de bactéries et des pièges à phéromones pour lutter contre le développement des frelons asiatiques ou la chenille processionnaire.
- Installation de nichoirs à mésanges, prédateurs de ces chenilles.



Pratiques d'entretien en faveur de la biodiversité

- Fauchage des prairies puis évacuation des herbes pour augmenter la diversité végétale, ce qui en parallèle augmente la diversité faunistique.
- Valorisation des balles de foin issues du fauchage dans l'alimentation animale.
- Conservation de vieux arbres, en particulier chênes et châtaigniers, réduits en fûts pour permettre le développement de certains insectes xylophages, ce qui attire également des oiseaux (nourriture) et leur permet de nicher.
- Tonte en mulching tonte (sans ramassage de l'herbe qui est broyée et laissée en place comme paillis) : pas de déchets, pas de transports de déchets, pas d'appauvrissement du sol.



Recours à l'écopâturage (exemple : Gué de Maulny)

- Réduction de l'usage de matériel thermique ou électrique, sources de pollutions et consommateurs d'énergie.
- Augmentation de la diversité faunistique et floristique grâce au mode de pâturage des animaux et à leurs excréments.
- Conservation d'une race (programme de préservation de la chèvre des fossés portée par l'Arche de la Nature).
- Intérêt pour le public et support pédagogique : lien avec les animaux et la nature, bien être. Favorise les échanges entre usagers et entre usagers et agents de la Collectivité lorsqu'ils sont présents.



Gestion économe de l'eau

- Choix de végétaux adaptés au climat et économes en eau.
- Création dans les nouveaux aménagements de système de réseaux d'arrosage avec des systèmes de gouttes à gouttes et de programmation pour arroser en dehors des heures de forte chaleur.
- Installations en circuit fermé autant que possible pour réduire les consommations dans les jeux d'eau (exemple : Jardin des Plantes).
- Réflexion en cours pour collecter les eaux de pluie et les réutiliser pour les terrains de sports.
- Recours au paillage pour conserver l'humidité aux pieds des végétaux.



UNE RÉFLEXION POUR RENFORCER LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS LES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE

Comme énoncé dans les chiffres-clés, Le Mans est une ville verte. Les espaces verts sont nombreux, mais certains sites nécessitent d'être valorisés et diversifiés. Les objectifs sont de :

- redonner de la cohérence au végétal dans son implantation et dans le choix des essences,
- restructurer les grands parcs, en améliorer la structure paysagère,
- redonner de la vie aux espaces et sortir de la vision verte monochrome.

Pour arriver à ses objectifs, un travail en transversalité a été mis en place au sein du service et le budget de fonctionnement alloué aux végétaux a été augmenté pour atteindre les 10 000 € par an (arbres et arbustes).

UNE DÉMARCHE POUR LA FORMALISATION D'UN PROTOCOLE DE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Mise en pratique de la gestion différenciée

- Prise en compte des spécificités de chaque site pour un entretien adapté et de qualité.
- Définition de classes de gestion.
- Mise en œuvre de protocoles des pratiques.
- Adaptation de la palette végétale.
- Ajustement des moyens humains et matériels.
- Élaboration de plans de gestion site par site.

OBJECTIFS :

- Répondre à la volonté de valoriser les sites les plus sensibles
- Hiérarchiser les priorités d'intervention
- Disposer d'un outil de communication à destination des riverains
- Optimiser les modes de gestion (intervention en régie / prestataire)
- Homogénéiser les pratiques
- Valoriser la prise en compte de la biodiversité

PLUSIEURS ÉTAPES CLÉS :

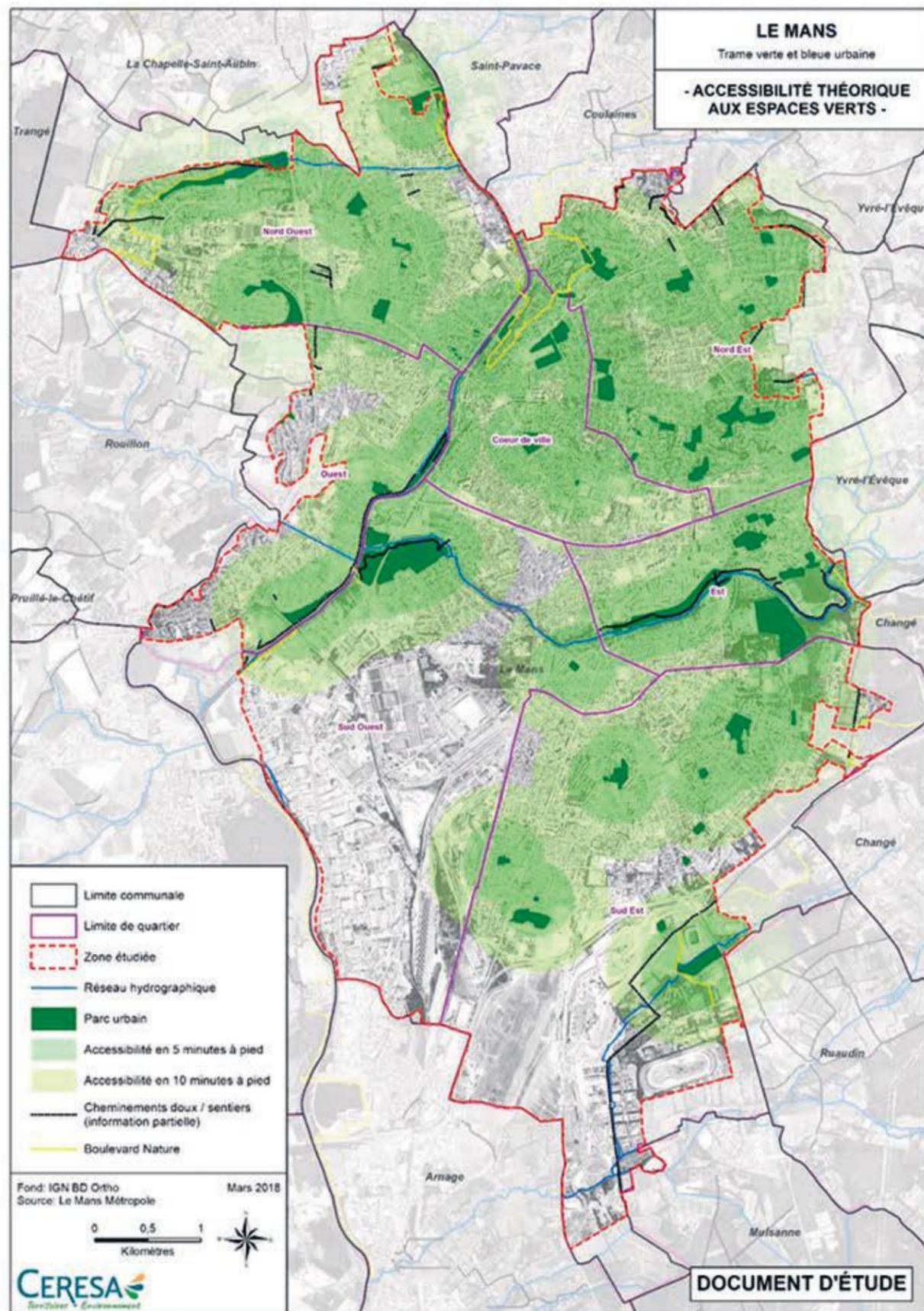
- Poursuivre l'inventaire cartographié des espaces gérés par le service
- Affiner le cahier des charges d'entretien pour chaque code de gestion
- Affecter les codes de gestion permettant de classer les espaces pour en préciser l'entretien
- Communiquer auprès du public pour expliquer les pratiques du Service Nature en Ville

4 CODES DE GESTION :

- CODE 1 : Espaces remarquables (Jardin des Plantes...)
- CODE 2 : Espaces paysagers d'agrément et de loisirs (Parc des Glonnières, squares...)
- CODE 3 : Espaces d'accompagnement (terre-plein, accompagnement de bâtis...)
- CODE 4 : Espaces 'ambiance nature' (Parc de la Cigogne, prairies humides d'Antarès...)



Les parcs & jardins publics manceaux



Promenades, parcs et jardins manceaux, dont certains sont inscrits ou classés monuments historiques, ont vu le jour aux XVIII^e et XIX^e siècles. La fin du XX^e siècle a laissé ses jardins de senteurs au pied de l'enceinte romaine et autour de l'église du Pré. Le XXI^e siècle nous invite à découvrir le parc Théodore-Monod, ses jardins sauvages et minéraux et ses jeux d'eau. Répartis sur toute l'agglomération, ces parcs et jardins publics invitent à découvrir différentes atmosphères : jardin à la française, à l'anglaise, jardin parfumé, jardin médiéval... Ces lieux ont aussi pour vocation d'accueillir de nombreux événements ou animations.

LES JARDINS HISTORIQUES

➔ Le quinconce des Jacobins et la promenade des Cordeliers

C'est en 1791, lorsque la municipalité se rend acquéreur des couvents des Cordeliers et des Jacobins que débute l'histoire des Promenades des Jacobins. L'étude de l'aménagement fut confiée au jeune ingénieur Louis Bruyère. Celui-ci proposa la réalisation de promenades composées de quatre belles terrasses plantées de tilleuls.

Les travaux commencèrent en 1792. Ce n'est qu'en 1879 que le terre-plein, situé entre l'allée actuelle de Tessé et le futur espace culturel, appelé à l'époque butte aux canons, fut aménagé en jardin anglais par les soins de Monsieur Dupuis, architecte paysagiste. L'aménagement restera tel quel jusqu'en 1970, année où furent lancés les premiers travaux de rénovation des Quinconces lorsque les tilleuls furent remplacés. À la remise à neuf des quinconces succèdera en 1975 celle du jardin anglais appelé square des Jacobins. Grotte, cascade, fausse rivière accompagnent ce square à l'ombre de quelques arbres remarquables comme le micocoulier ou le gleditschia. Ce square et les allées des Quinconces feront l'objet de travaux de rénovation pour permettre aux Manceaux et aux visiteurs d'en profiter pleinement.



➔ Le parc Victor-Hugo

Propriété du Conseil Départemental de la Sarthe qui l'a rénové récemment, ce parc classique dans sa conception offre un lieu de repos en plein centre-ville. Un point de vue permet de découvrir les façades sud de l'abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul de la Couture, actuelle Préfecture de la Sarthe. Entrée par la rue Victor-Hugo.

➔ Le jardin du Musée de Tessé

Son histoire remonte au XVII^e siècle. À l'origine jardin de l'hôtel de Lavardin, devenu Hôtel de Tessé, il était divisé en trois terrasses. La plus basse comprenait des carrés de potager avec au centre un bassin et deux promenades plantées de tilleuls. En 1906, le maire Arsène le Feuvre, artiste peintre fit raccorder le jardin anglais avec le parc de Tessé. En 1926, l'aménagement fut entièrement recomposé dans un style paysager avec la construction d'un bassin ovale au centre du parc. Il est caractérisé par ses arbres remarquables, comme les deux hêtres pourpres, sa pièce d'eau et l'abondance de ses massifs floraux. Un jardin partagé a été créé et une aire de jeux sera aménagée fin 2019.



➔ Le Jardin des Plantes

Jean-Charles Adolphe Alphand, Ingénieur en Chef des promenades de Paris, créateur du parc Monceau, des Buttes-Chaumont et du parc Montsouris à Paris, a dessiné les plans de ces lieux réalisés entre 1867 et 1870. Le Jardin des Plantes a été créé à l'initiative de la Société d'Horticulture de la Sarthe. Propriété de la Ville depuis 1881, le Jardin des Plantes est un site classé depuis 1945. Depuis novembre 2010, la Ville du Mans a repris la gestion et l'entretien du Jardin des Plantes dans son ensemble. Une charte du Jardin des Plantes est mise en place entre la Ville du Mans et la Société d'Horticulture exprimant une volonté commune de préserver ce jardin dans ses originalités.

Cet ensemble de 5 ha est composé d'une partie à la française, avec une roseraie, un mail en terrasse planté de 4 rangées de tilleuls et d'une partie à l'anglaise dont les allées sinueuses mènent à une pièce d'eau arborée. Les deux parties sont reliées par un passage sous-terrain en rocaille, le passage Ragot. A proximité, la fougeraie sera rénovée prochainement.

Le jardin régulier : à la française

Côté rue Prémartine, il est surmonté d'une terrasse occupée par un mail composé de quatre rangées de tilleuls. Sur cette esplanade, la Ville du Mans a édifié en 2004, dans l'axe de celui qui existait autrefois dans le talus, un kiosque à musique, lieu d'animations et de concerts tout au long de la période estivale. Le jardin régulier comporte de grandes pelouses rectangulaires et circulaires, encadrées par une collection de rosiers tiges et abritant une statue en son centre. La pergola réalisée en 1988 complétant cette collection avec des rosiers grimpants et buissonnants a été entièrement rénovée fin 2009.



Le jardin paysager : à l'anglaise

Accessible par la rue de l'Éventail et la rue Pierre-Belon, il évoque les sites variés de la Sarthe avec un charme bucolique qui incite à la flânerie. Un réseau d'allées serpente au milieu de grandes pelouses, ponctuées ici et là de fontaines et statues. Ce jardin possède une belle collection de chênes et quelques arbres remarquables : chêne de Hongrie, orme de Sibérie, alisier, hêtre pourpre, séquoia, érable de Montpellier. Le réaménagement complet du jardin d'enfants est à l'étude.



DANS LA CITÉ PLANTAGENËT ET À PROXIMITÉ

Le jardin médiéval et aromatique de l'église du Pré

Le jardin d'inspiration médiévale, entièrement rénové en 1996, constitue un écrin végétal autour du chevet de l'église. On y trouve toutes les plantes utilisées dans la pharmacopée ancienne. Quatre parties composent ce jardin clos de grilles :

- au nord : tapis de pennisetum qui ondoie sous le vent, offrant de beaux reflets gris argentés,
- au sud : pivoines arbustives jaunes, digitales, angéliques, artémises, sauges, fenouil, myrrhe, fritillaires,
- à l'est : tapis d'alchémilles "manteau de Notre Dame", ponctué d'hellébores variées,
- sur le parvis de Notre Dame, le jardin s'ouvre à la vue et les parfums s'exhalent.

Le jardin de Gourdain

Au début des années 1970, le quartier de Gourdain composé de petites maisons serrées entre la muraille romaine et la rivière fût démoli. Ont subsisté deux fontaines et une poterne. Depuis, la Ville a réalisé un magnifique jardin inspiré de la trame urbaine médiévale : un quadrillage d'îlots emplis de massifs de vivaces odorantes et de graminées animent selon les saisons, le pied de la muraille et les quais.



Le jardin des Tanneries

Pour protéger les faubourgs des tanneurs, un rempart médiéval était venu doubler l'enceinte romaine. Y subsistent quelques vestiges de ces murs ainsi qu'une pile du Pont en "X", construit à la fin du XIX^e siècle pour les tramways et détruit à la Libération en 1944. Cet espace accueille une guinguette et offre un point d'amarrage sur la Sarthe.

Le square du Bicentenaire

Situé rue de la Verrerie, ce jardin est ouvert au public depuis 1989. Ce jardin de roses et de mixed-border de plantes vivaces est aménagé en deux terrasses sur les remparts romains, à l'emplacement d'un ancien hôtel particulier. Ce square ouvre une très belle vue sur la rivière et les quartiers ouest et nord de la ville. L'association Entre Cours & Jardins a initié sur la terrasse basse un jardin des Simples.

Les jardins Pierre-de-Ronsard et Jacques-Peletier-du-Mans

De part et d'autre de l'escalier des Ponts-Neufs et de la collégiale Saint-Pierre-la-Cour, trois petits jardins d'inspiration médiévale.

Le square Dubois

Au-dessus du tunnel, un agréable square avec ses magnolias à grandes fleurs, bordé de superbes hôtels particuliers et de maisons en pans de bois.

Le tunnel

Le tunnel du Mans a été percé de 1872 à 1877. Il joint la place des Jacobins au pont Yssoir. Des compositions végétales et florales occupent ses alvéoles et évoluent au rythme des saisons.



Les coteaux des Fossés-Saint-Pierre

Entre la rue Saint-Flaceau et la rue des Fossés-Saint-Pierre, dans la Cité Plantagenêt, 150 pieds de pineau d'Aunis et de chemin blanc sont plantés depuis mai 2010, ce qui donne l'occasion de faire des vendanges à l'automne dans une ambiance festive.

Le Pôtagenet

Un potager partagé, cultivé par des enfants qui habitent la Cité Plantagenêt et qui n'ont pas de jardin, a été mis en œuvre grâce à une convention entre Le Mans Métropole Habitat et l'association Entre Cours et Jardins.



➔ Le square Robert-Triger

Proche de l'endroit où s'élevait le donjon de la Ville, une portion de la muraille médiévale offre un très beau point de vue sur la rosace du transept de la cathédrale. Composé d'un ensemble de plantes vivaces et aromatiques et d'un tapis engazonné, on peut y observer un modèle d'horloge solaire de la fabrique Bollée (1882) et des boulets de catapultes (*en pierre*) laissés par les Anglais en 1470.



➔ Les Terrasses du Verger

Ouvertes en 2016, ce sont 2 000 m² constitués de cinq terrasses de 15 m de haut aménagées sur le flanc nord-ouest de la cité Plantagenêt. Une quarantaine de poiriers et pommiers de variétés anciennes et locales sont plantés le long des murs de soutènement et des fruits rouges habillent la partie basse du verger. Dès le printemps 2019, la Société d'Horticulture de la Sarthe proposera des séances pédagogiques autour de la taille, du bouturage, du greffage, etc.



Un appel à projets "jardins partagés" lancé en janvier 2016

Attentifs aux demandes renouvelées de la population, les élus de la Ville du Mans ont souhaité que se développent sur le territoire des jardins partagés. L'objectif consiste à mettre à disposition des habitants et acteurs, en différents endroits de la ville, des espaces publics qui permettront l'éclosion de ces jardins à partager. Il s'agit de favoriser la participation des habitants à un usage collectif de ces espaces naturels, de sensibiliser au développement de la biodiversité, de veiller au renforcement de l'identité "Ville Nature" et du lien social inhérent à la démarche.

Suite à l'appel à projets lancé par la Ville du Mans début 2016, les premiers jardins ont vu le jour sur les sites de Monthéard, de Banjan, du Parc de Tessé, d'Yzeuville, de la MJC Ronceray et de Tavano, et s'ajoutent aux autres jardins partagés initiés avec les bailleurs sociaux. Une charte et un règlement encadrent ces expériences nouvelles sur le territoire. D'autres jardins partagés, à l'initiative notamment des bailleurs sociaux ou des centres sociaux, ont également émergé.



Les jardins familiaux

La Ville du Mans entend conforter et développer la tradition des jardins familiaux. Aujourd'hui, 3 lieux accueillant des jardins familiaux sont gérés par la ville du Mans.

- Jardins familiaux CHAUVINIÈRE (*rue des Grandes Courbes*)
- Jardins familiaux MONMARCHE (*Fontenoy, Chemin de la Presle*)
- Jardins familiaux des BATIGNOLLES (*Gué de Maulny, rue d'Arnage*)
- Les Jardins familiaux de FUNAY (*proximité Centre Aquatique des Atlantides*), propriété de la Ville sont gérés par l'association « Le Jardinier Sarthois ».

Beaucoup d'autres sites de jardins familiaux, non propriété de la ville, sont également existants.

AU CŒUR DES QUARTIERS

➔ Les Gentianes

Dans ce quartier neuf à deux pas des moulins de Saint-Georges, un très grand pré longe la Sarthe. Au milieu, des espace-jeux sont installés. Accès rue de Liboisne. Dans le quartier de Saint-Georges, une plaine herbeuse longe la Sarthe et clôture provisoirement la promenade du chemin de halage.



➔ Le parc Banjan

Avant la création du parc en 1976, ce coteau bien ensoleillé était planté de pommiers et de vignes qui produisaient un petit vin renommé. Une quinzaine de pommiers participe toujours à l'agencement de ce jardin tout en relief, avec ses sous-bois, ses mixed-border et son ruisseau qui serpente, ses bassins, ses grandes étendues d'herbe vallonnées, ses platanes, ses tilleuls, ses vieux chênes, et ces aires de jeux. Entrées par les rues de Sargé, des Terrasses, Banjan et des Maillets.

➔ Le parc de Gazonfier

C'est le royaume des prunus, des peupliers, des ginkgo biloba (*arbres aux 40 écus*), des chênes et des cytises. De part et d'autre d'un pré aux airs champêtres, deux petits bois ont été conservés lors de l'urbanisation du quartier résidentiel de Gazonfier. En bas de Gazonfier, une prairie a été aménagée avec terrain de jeux, de ballons, tables de ping-pong, et des bancs pour une petite sieste au frais. Entrées par les rues de l'Éventail, Émile Augier, Alfred de Vigny.



➔ La promenade Newton

Depuis le pont dit "des Vendéens", dont il subsiste quelques beaux vestiges, plus de 3 kilomètres de promenade sont aménagés, praticables à pied ou à vélo. Cette véritable avenue verte le long de l'Huisne mène du pont des Vendéens jusqu'à la Maison de l'eau et les 450 hectares de l'Arche de la Nature, en passant par la Cité du cirque, le centre aquatique des Atlantides, l'Île aux Sports et l'abbaye de l'Épau. Cette promenade très fréquentée par les sportifs et les riverains accueille une aire de jeux pour enfants et des équipements sportifs en libre accès, qui seront complétés en 2019.

➔ Le parc de Verdigné

Petit bois en pleine ville, le Parc de Verdigné possède quelques arbres remarquables. C'est un havre de fraîcheur lorsque la chaleur de l'été enveloppe la ville. Un projet de rénovation de cet espace très fréquenté par toutes les classes d'âges (*proximité de maisons de retraite, usage par les scolaires...*) est à l'étude.

➔ Le parc Marcel-Paul

Aménagé en 2003, ce parc de 4 hectares situé au cœur du quartier de Vauguon offre aux riverains sous l'ombrage de son espace boisé, repos, terrains de boules et aire de jeux qui sera rénovée en 2019.



➔ Le parc du Gué-de-Maulny et l'Allée des pêcheurs

À deux pas de la Gare-Sud, il fut autrefois occupé par une forteresse médiévale, aujourd'hui totalement détruite, on accède aux 16,5 hectares de cet espace naturel par une passerelle au-dessus de l'Huisne. Sur le bord de la rivière, c'est le royaume des canards. Des tables de pique-nique, des bancs, des jeux pour les enfants et un multisports en font un espace de loisirs pour toute la famille. L'accès est aussi possible par la rue de l'Angevinière et le chemin de halage. Une réflexion est en cours pour valoriser ce formidable espace naturel situé au cœur de la ville.

➔ La promenade du chemin de Halage

Au départ du port fluvial, les rives de la Sarthe ont été végétalisées. Ce cheminement emmène jusqu'au Parc des Gentianes ou vers La Plaine du Gué de Maulny. L'allée des Pêcheurs située à la confluence de la Sarthe et de l'Huisne prolonge ce parc reliant au chemin de halage et le boulevard nature. Cet espace de détente est aussi équipé de tables de pique-nique et d'appareils de fitness.

➔ Le parc de la Cigogne

10 hectares avec jeux pour enfants et City stade, crée en 2004, dans le quartier Robin des Bois.

➔ Le parc de l'Île aux Planches

Le parc urbain de l'Île-aux-Planches a vu le jour en 2008. Il est constitué d'une succession d'espaces aux atmosphères et aux destinations marquées. Cette île, qui avait été occupée par une usine à gaz à partir de 1841, était devenue une friche industrielle après 1993. Des travaux importants pour la protection des crues ont été effectués et l'intégration paysagère du déversoir a été mûrement réfléchi. Depuis 2017, à l'initiative de l'association "L'Île aux Planches", une boucle de 6,5 km a été créée jusqu'au Gué de Maulny.

On y trouve aujourd'hui :

- Un théâtre de verdure orienté plein sud, dont les gradins engazonnés peuvent accueillir des spectacles,
- une digue de pierres,
- un chemin bordé de saules, aulnes et frênes,
- un espace baptisé "L'Île-aux-enfants" avec jeux pour les 3-6 ans et les 6-12 ans.



Quelques chiffres

- superficie totale : 3 hectares
- 18 500 m² de pelouse
- 105 arbres ou cépées de 13 variétés
- 600 arbustes
- 20 000 plantes vivaces ou graminées
- 3 entrées

➔ Le parc Théodore-Monod

Situé au bas de la rue Gambetta, ce parc contemporain comprend deux hectares de verdure aux ambiances variées, en lieu et place de l'ancienne caserne du 117^e RI. L'ensemble des bâtiments de l'ancienne caserne a été démoli à l'exception d'un des trois bâtiments entourant la cour d'honneur et dont la réhabilitation a été confiée à le Mans Métropole Habitat pour la création d'une trentaine de logements. Ont également été conservés : les 2 pavillons d'entrée, l'un pour recevoir des toilettes publiques et le local de gardien, l'autre l'implantation de services à la population.

S'y succèdent quatre bassins d'eau tranquille et une soixantaine de jets d'eau, allant de quelques centimètres à cinq mètres. Au fond, une grande cascade, tapissée de pierre, offre un bel effet de vague sur dix mètres. Les visiteurs peuvent flâner sous une pergola couverte d'une quarantaine de variétés de roses.

On y trouve aussi : le jardin des eaux, le jardin du vallon, la roseraie.



Quelques chiffres

- superficie totale : 2,1 hectares
- 4 500 m² de pelouse
- 185 arbres ou cépées de 19 essences différentes
- 2 200 arbustes
- 442 rosiers de 46 variétés différentes
- 21 000 vivaces de 90 variétés différentes
- 6 entrées sur ses 4 façades



➔ Le parc à Fourrage

Parc public situé entre les rues de Pied-Sec, Christian-Pineau et Les Réveries. Il se dessine selon une base carrée.

Dominant le site, le square, entouré de sa douve plantée de graminées légères, offre détente et jeux en toute tranquillité. Des jeux d'eau dans l'esprit de ceux du parc Théodore Monod accompagnent l'esplanade longeant le square.



Quelques chiffres

- superficie totale : 11 632 m², dont 3 400 m² d'espaces verts
- 670 m² engazonnés
- l'aire de jeux
- 112 m² de jeux d'eau avec 16 jets
- 88 cépées
- 487 arbustes
- 14 arbres
- 28 conifères
- 2 300 graminées
- 52 bambous
- 6 950 vivaces

➔ La Plaine des Glonnières

Situé dans le quartier des Glonnières, au sud du Mans, ce parc de sept hectares accueille des équipements de jeux et un terrain multisport, dans des espaces ouverts, libres et engazonnés dédiés à la détente. Une lisière de conifères est plantée pour marquer les limites du parc et garantir une zone de calme sonore aux abords des habitations.



Quelques chiffres

- Superficie totale : 7 hectares
- 17 900 m² de pelouse
- 425 arbres de tous gabarits
- 6 600 m² d'arbustes, plantes vivaces et autres graminées
- 9 containers enterrés

On y trouve aussi un terrain de foot synthétique, un City Stade, une pyramide à cordes, deux terrains de pétanque, des jeux divers, des tables de pique-nique, bancs, chaises...

➔ Et aussi...

Il existe également de nombreux squares de quartiers comme le parc des Ardriers, la promenade des Petites Gallières, le square des droits de l'Enfant, le square du Petit Saint-Georges... qui permettent des moments de détente, de jeux et de rencontre.



L'ESPLANADE JACOBINS - JET D'EAU

Sur les places des Jacobins et du Jet d'eau, ce sont 25 arbres supplémentaires qui ont été plantés, avec la volonté d'offrir de nouvelles perspectives sur la muraille, le haut du tunnel et la Cité judiciaire. À l'inverse, des abattages ciblés ont permis de requalifier certains espaces et d'améliorer la valorisation du patrimoine.

En effet, l'attention portée doit tenir compte de la sécurité des personnes (*on ne voit pas nécessairement qu'un arbre est malade lorsqu'il s'abat dans un parc ou une rue*) ou de la gêne occasionnée pour des riverains (*allergie, ombre, feuilles glissantes, etc.*).

Le choix de plantations en bacs mobiles permet également de libérer la place pour la tenue d'événements.

Au total, 125 genres, espèces et variétés sont présents dans les rues et places, avec une multiplication des essences visant à limiter les risques de maladies chroniques.



La place de l'arbre dans la ville

PATRIMOINE GÉRÉ PAR NATURE EN VILLE

(hors Arche de la Nature)



10 000 arbres sur espaces verts connus et inventoriés.
7 000 arbres d'alignement sur voirie.
5 000 estimés sur espaces verts entretenus, mais non inventoriés.

La surface de boisements sur la ville est évaluée à 76 ha, composée d'arbres de haut jet et taillis divers. La densité est estimée à 40 individus à l'ha soit environ 3 800 arbres de boisement. À noter une distinction entre le Sud du Mans peuplé essentiellement de pins et le Nord du Mans peuplé de feuillus.

NOMBRE D'ARBRES EN BORDS DE RIVIÈRE
SUR LES PROPRIÉTÉS
VILLE & LE MANS MÉTROPOLE



Bord de Sarthe : 900 arbres
Bord de l'Huisne : 1 000 arbres

PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES



- 100 arbres dans le cadre de la création de nouveaux espaces : jardin de Tessé, abords d'équipements municipaux (Salle tennis de table, gymnase Rouzière...).
- 150 arbres en remplacement ou amélioration dans les parcs suite à des opérations de renouvellement (Jardins des Plantes, parc Martin Luther King, école primaire Marceau, square Franz Stoc...).
- 150 arbres en remplacement ou amélioration en alignement de voirie (place du Patis Saint-Lazare, place de la Boussinière, rue Réaumur, rue Robert Collet, rue de Liboisne, avenue Savorgnan de Brazza, Boulevard Paixhans...).

➤ Boisement

En 2019 débutera un programme d'augmentation des surfaces boisées sur la ville. À l'issue d'un inventaire des sites susceptibles d'être plantés (*réserves foncières, talus parcelles d'abords de voirie...*), un programme pluriannuel de plantations en boisement sera proposé, avec pour objectif l'augmentation constante de la surface boisée dans la ville. On peut déjà estimer une surface de **3 ha de boisement planté en 2019**. Ces boisements seront composés de jeunes arbres champêtres, favorables au développement d'une faune et flore naturelle.

➤ Arbres têtards

Des arbres destinés à former des « têtards » seront plantés, à l'image de l'arbre du bocage, ils constituent de véritables niches écologiques. Contrairement aux abords de voiries où on optera pour des arbres en port libre ou architecturé, les arbres têtard pourront être plantés aux abords du Boulevard Nature, des cours d'eau et des parcs et espaces naturels.



CHARTRE DE L'ARBRE

L'arbre est indispensable pour tous, c'est un être vivant fragile qu'il faut protéger. Une charte de l'arbre sera rédigée, elle rassemblera les informations sur le patrimoine arboré de la ville, la particularité de l'arbre en ville et sera complétée de documents techniques d'entretien et protection.

Le fleurissement de rue

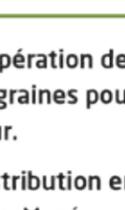
En 2019 : Implantation d'un multisport rue Étienne Falconnet. Le projet prévoit un accompagnement végétal ainsi que la requalification d'un chemin d'accès.

■ PLANTATION DE BULBES : IMPACT VISUEL FORT ET FLORAISON PRINTANNIÈRE

Réalisation 2018 (floraison printemps 2019) / choix de lieux stratégiques

EXEMPLE DE PLANTATIONS DE 15 000 BULBES (MÉLANGES)

Budget :
4 883 € TTC

	Floraison	Floraison					Couleurs	Naturalisation bulbes			Lieu
		F	M	A	M	J		Nb Bulbes	Coût		
	Prima Donna	x	x	x	x		blanc jaune pourpre bleu	5 000	900	Rhin et Danube Pontlieue	
	Prima Ille et Vilaine	x	x	x	x		blanc rose pale	2 000	540	Eperon	
	Prima Ville de Ste Geneviève des bois	x	x				rouge orange	1 000	500	Haut du Tunnel - Square Wilbur Wright	
	Prima Spielzeugstadt Sonneberg	x	x	x	x		blanc orange rose	1 000	170	RP Banjan	
	Prima Fun	x	x	x			évolutif	3 000	840	Antarès	
	Prima Plouay	x	x	x	x		jaune blanc pourpre	3 000	660	RP Signal	

■ DÉVELOPPEMENT DU FLEURISSEMENT DE RUE

En 2019 : Mars-avril opération de distribution de 1000 sachets de graines pour le fleurissement des pieds de mur.

Lieux de distribution envisagés :
Hôtel de Ville, Musée vert, Pilier Rouge,
espace Gambetta, Mairie annexe
et MPT Jean Moulin

- Essai de découpe de revêtement en pied de bâtiment public pour former des bordures végétalisées (maison de quartier, foyer...)
- Relance de l'opération incitant les riverains à installer des bacs et jardinières sur les trottoirs, devant leur habitation
- Poursuite et développement du fleurissement dans les grands espaces, les délaissés : naturalisation de bulbes, prairies fleuries...



Les grands projets

INSTALLATIONS ÉPHÉMÈRES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Plusieurs ambiances seront créées, évoquant des boisements spontanés ou au contraire très ordonnés. Pour assurer de la fraîcheur, en plus de l'ombre de la pergola et des végétaux, des brumisateurs permettront aux petits et grands de se rafraîchir. Afin de profiter du soleil ou de la fraîcheur, des assises (*bancs, chaises longues, ...*) seront disponibles dans cet espace temporaire.

Les arbres (*environ 150*) utilisés seront replantés à l'automne dans des espaces verts de la ville.

ÉQUIPE PROJET

- Service Nature en Ville
- Service Architecture et Régies Techniques
- Service Eau et Assainissement

CALENDRIER / BUDGET

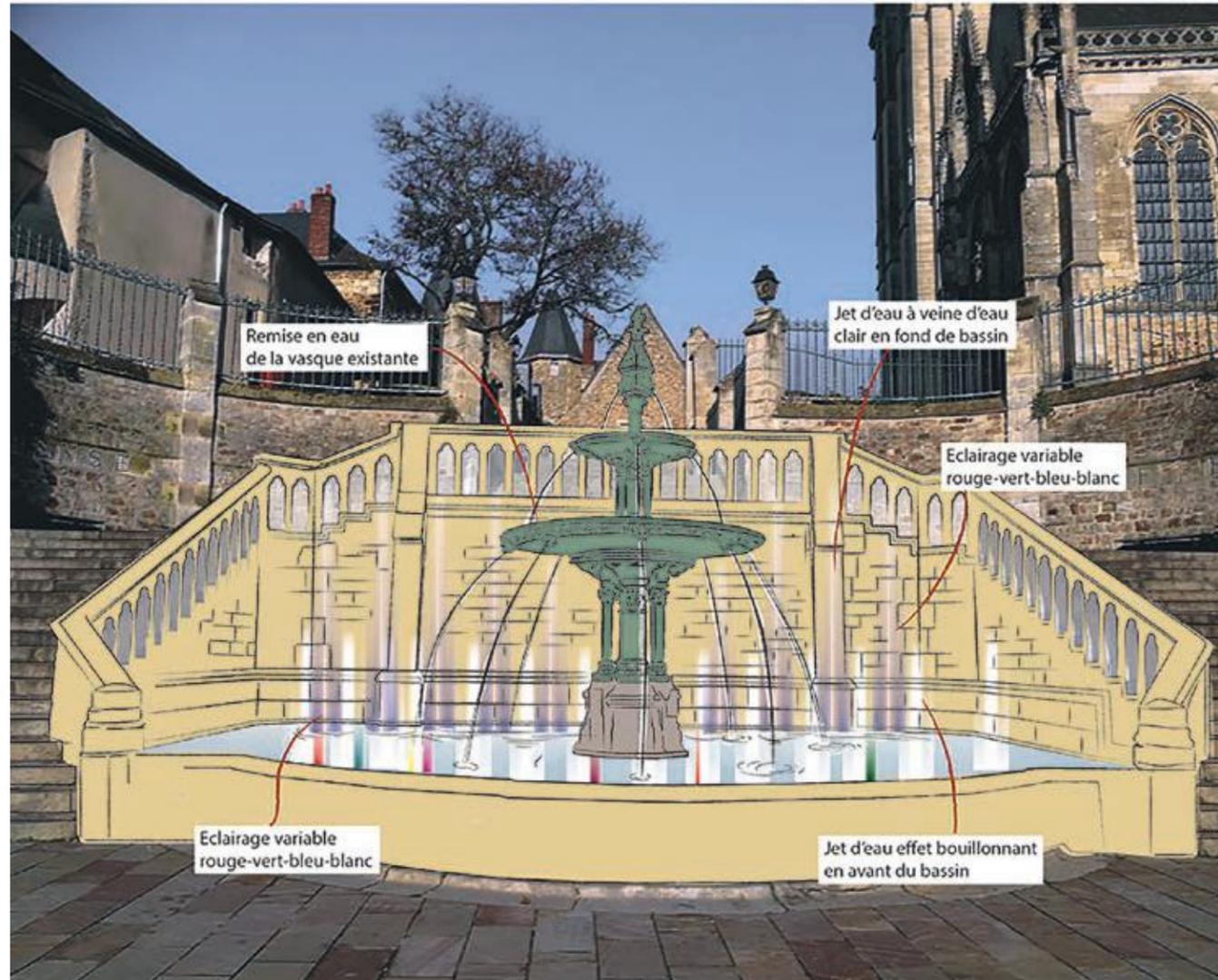
- Étude projet : fin 2018 / début 2019
- Réalisation en régie
- Livraison de l'installation : début juillet 2019
- Durée de l'installation : 2 mois
- Budget :

200 000 €



LA FONTAINE DU JET D'EAU

À travers la réhabilitation de la fontaine du Jet d'Eau, c'est la modernisation du système de fontainerie, le développement des jeux d'eau et d'éclairage qui sont mis en œuvre. Cette valorisation animera à nouveau la Place des Jacobins, de jour comme de nuit. Les variations d'éclairage et de jeux d'eau pourront être programmées selon des séquences choisies.



ÉQUIPE PROJET

- Études : Service Nature en Ville
Service Eau et Assainissement
Service Voirie - Circulation - Éclairage public
Département des Systèmes d'Information

CALENDRIER / BUDGET

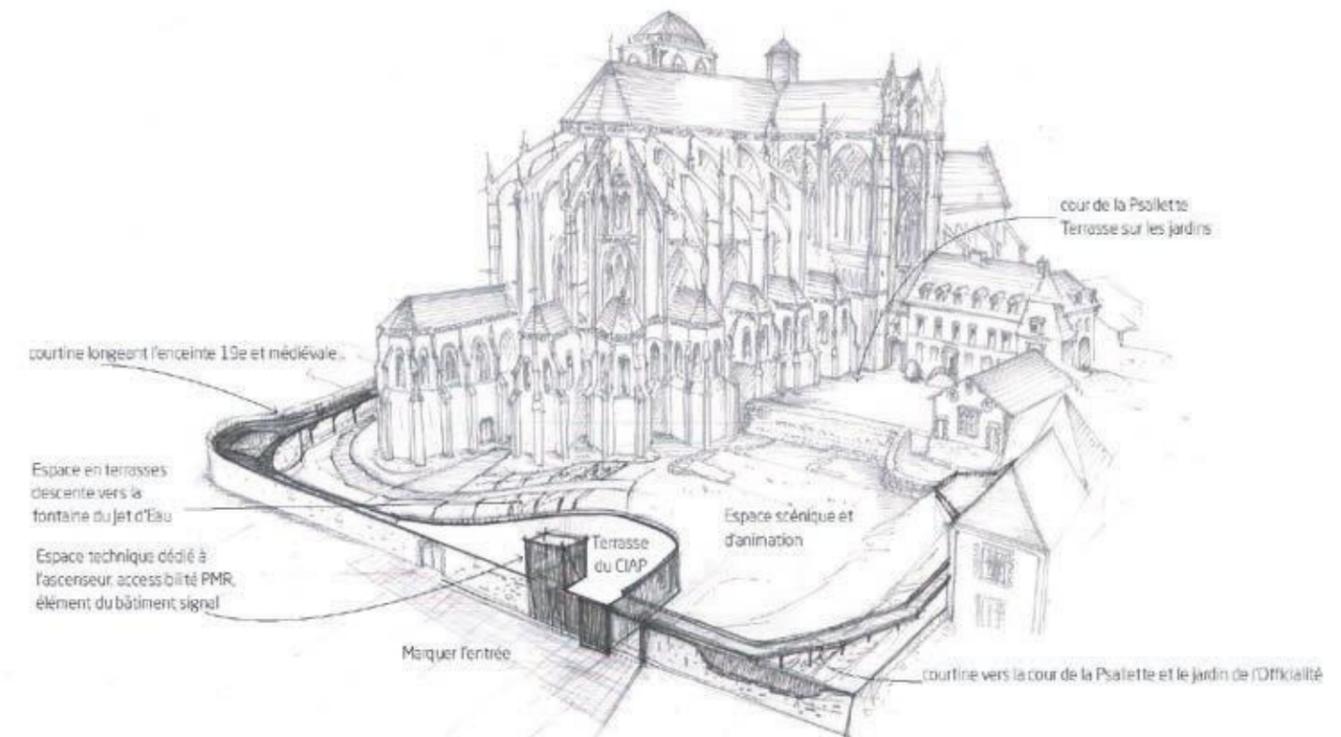
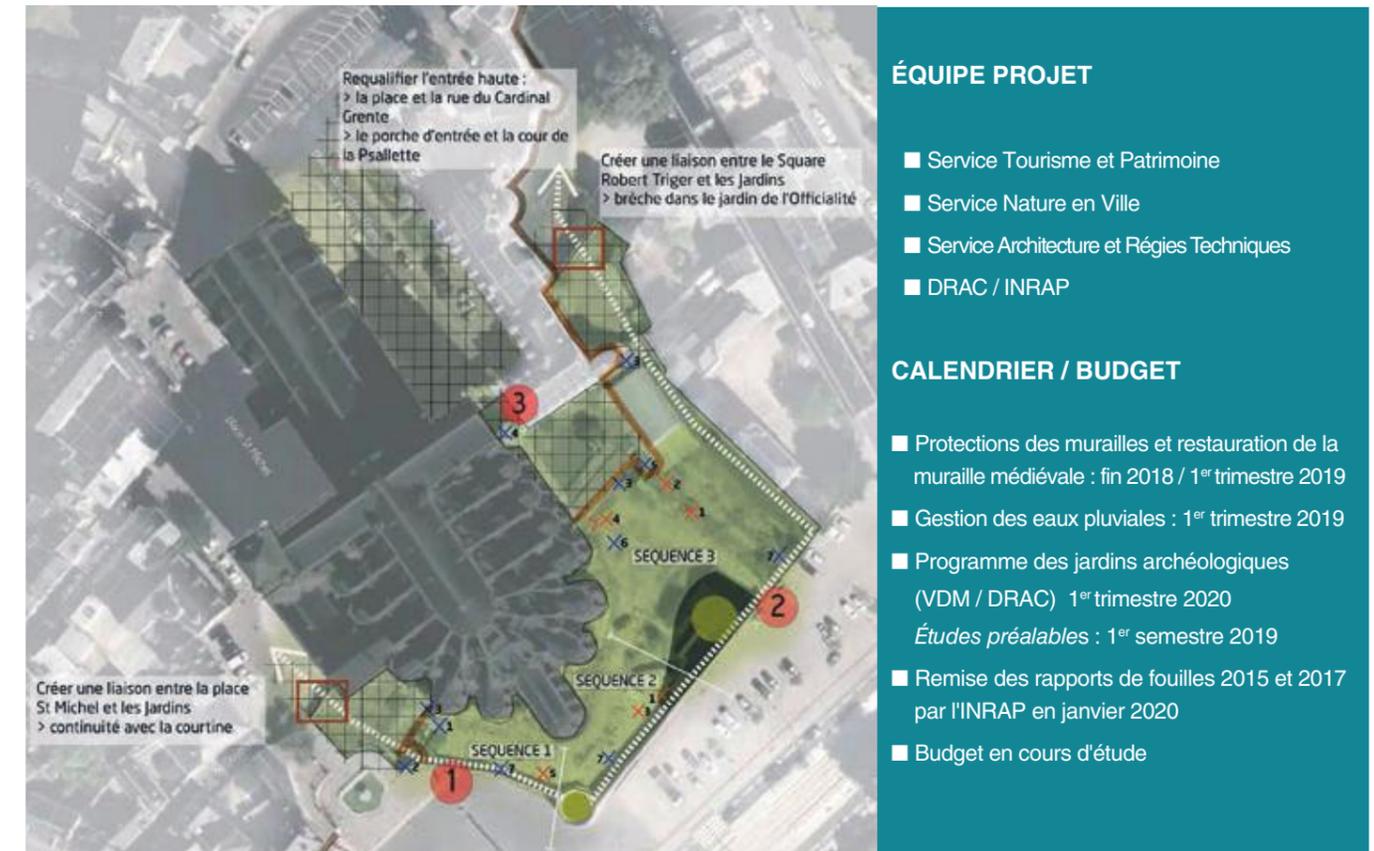
- Début des travaux : mi-novembre 2018
Livraison mi-avril 2019
- Budget :

625 000 €



LES JARDINS DE LA CATHÉDRALE

Espace exceptionnel au cœur de la ville, le projet des jardins de la cathédrale est une opportunité unique de donner à lire, dans un espace public ouvert, l'histoire de la ville du Mans, révélant les murailles romaine et médiévale, dévoilant le chevet de la cathédrale. Les jardins seront mis en réseaux avec les différents espaces du circuit de découverte patrimonial et touristique. La création d'un CIAP (*Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine*) prolongera et enrichira la médiation des parcours de la cité Plantagenêt, témoignera des découvertes archéologiques.



LE JARDIN DE TESSÉ

Afin de compléter l'offre en centre-ville, une aire de jeux sera créée dans le Parc de Tissé. Le projet sera développé dans la continuité du jardin partagé créé en 2017, sur une emprise d'environ 1 200 m² en limite est du parc, espace actuellement en friche. L'aménagement comportera une aire de jeux d'enfants, la valorisation de l'usage passé du site (*pépinière municipale*) par la restauration de la structure de la serre, un point d'eau potable pour les usagers du parc, un espace de convivialité permettant une transition entre le jardin partagé et l'aire de jeux.

Les connexions aux allées existantes et l'ambiance végétale créée seront en cohérence avec l'esprit du parc. Les matériaux, clôtures et mobiliers seront choisis en adéquation avec le site et dans une volonté de durabilité. Les points de vue depuis et vers l'espace créé seront finement travaillés.

ÉQUIPE PROJET

■ ÉTUDE :

Service Nature en Ville
Service Musées

CALENDRIER / BUDGET

- Présentation publique : décembre 2018
- Étude projet : 1^{er} trimestre 2019
- Début des travaux : automne 2019
- Budget :

350 000 €



LE JARDIN DES PLANTES

Pour clore la restauration du Jardin des Plantes débutée il y a 10 ans, cette dernière phase de travaux consiste en la construction d'un kiosque sur la station de pompage, de la restauration de l'entrée rue Prémartine, de la restauration de la Fougeraie, de la reprise ponctuelle des voliges et allées, du remplacement d'arbres vieillissants et de la requalification de l'aire de jeux. Il est prévu également la requalification des sanitaires à l'entrée de la rue Prémartine, la création d'un local au cantonnement et la réhabilitation / extension de la Maison de l'Octroi.



ÉQUIPE PROJET

- Service Nature en Ville
- Service Architecture et Régies Techniques
- Architecte des Bâtiments de France
- Société d'Horticulture de la Sarthe

CALENDRIER / BUDGET

- Études : 1^{er} trimestre 2019
- Travaux : 2019 / 2020
- Budget :

510 000 €



LE MULTISPORT VERT GALANT

L'implantation d'un multisport rue Etienne Falconet garantira un bon niveau d'équipement de ce quartier. Des aménagements aux abords immédiats permettront de valoriser une placette conviviale ombragée et des accès piétons aisés. Entre la voirie et le multisport, la plantation d'un massif arbustif aux essences variées assurera l'intégration paysagère et renforcera l'environnement végétal.

ÉQUIPE PROJET

- Service Enfance Jeunesse et Sports
- Service Nature en Ville

CALENDRIER / BUDGET

- Étude projet : fin 2018
- Début des travaux : automne 2019
- Livraison des travaux : début 2020
- Budget :

150 000 €



SQUARE DE LA RÉCRÉATION - MAISON DE QUARTIER DE LA MADELEINE

La surface des espaces verts augmente de plus de 1800 m² du fait de la suppression de la rue de la Récréation déclassée et du positionnement en mitoyenneté de la maison de quartier avec le gymnase. Les espaces verts seront engazonnés et plantés. La plupart des arbres existants seront préservés et de nouvelles plantations d'arbres de haute tige compenseront les abattages et éclaircissements.

La surface imperméabilisée sera réduite. Le projet comprend une façade en bois et une toiture végétalisée. Les allées seront reprises pour permettre un accès facile depuis l'arrêt de bus vers le gymnase et la future maison de quartier. Une clôture sera posée en périphérie du Square de la Récréation pour bien délimiter l'espace vert destiné aux familles (*aires de jeux pour enfants existantes*). Des voies de circulation et du mobilier seront installés dans le square.



ÉQUIPE PROJET

- Service Nature en Ville
- CENOVIA CITES

CALENDRIER / BUDGET

- Études : 2018 / mai 2019
- Travaux : juin 2019 / mai 2020
- Budget :

budget global : 1 583 712 €

clôture du square

10 000 €

bardage du gymnase

40 000 €



LE PARC BOISÉ ROBERT MANCEAU

Au-delà de la rénovation de l'aire de jeux, le site nécessite une étude globale. Les accès, les limites, les points de vue et la végétation sont à valoriser. En parallèle de cette rénovation, les jeux vétustes au square Paul Painlevé seront déposés. Il sera proposé d'enrichir l'offre de jeux au cœur du parc boisé Robert Manceau et d'étudier une autre fonction pour le square Paul Painlevé, sans aire de jeux.



ÉQUIPE PROJET

■ Service Nature en Ville

CALENDRIER / BUDGET

■ Études : 2^{ème} trimestre 2019

■ Début des travaux : 4^{ème} trimestre 2019

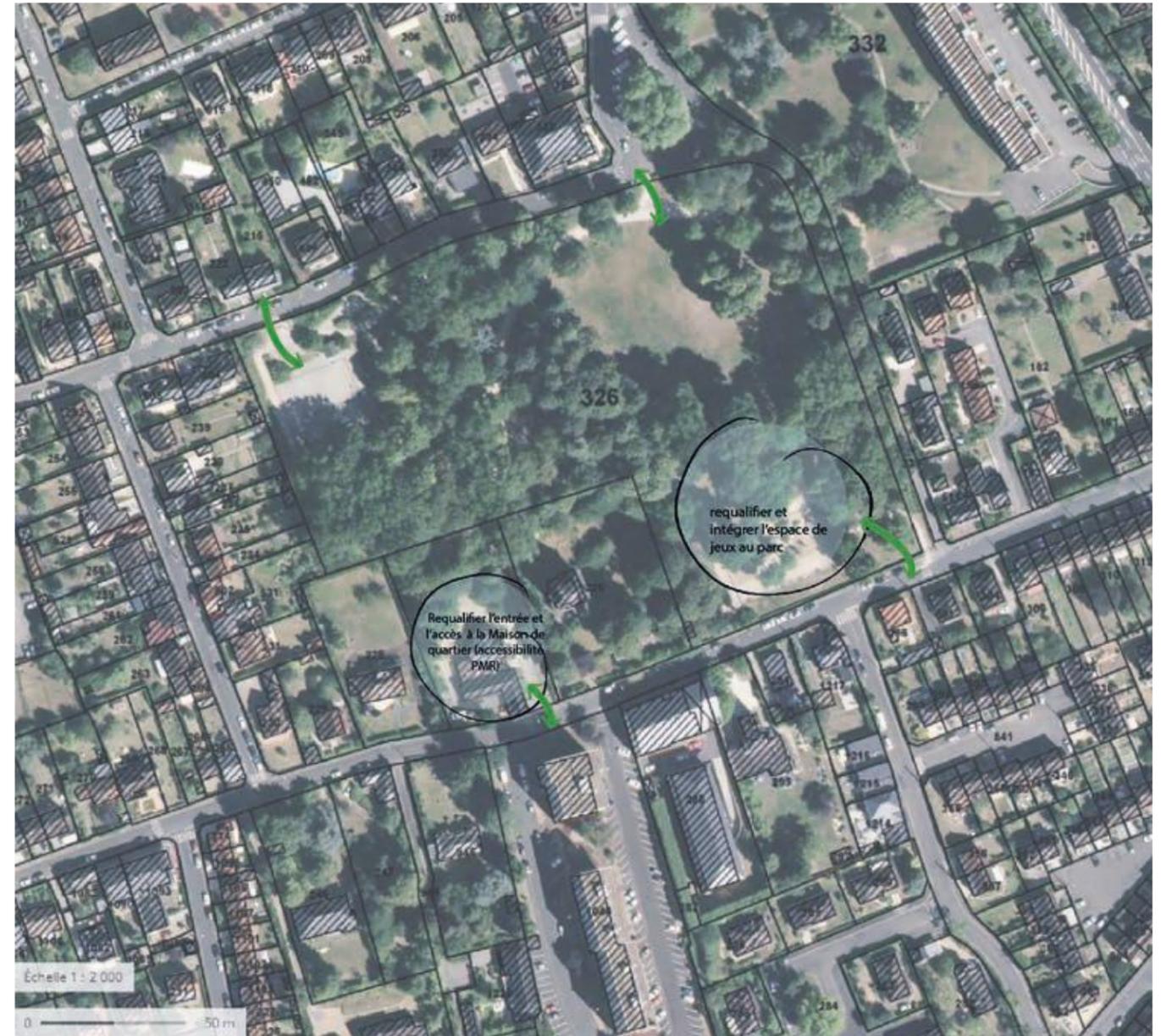
Budget : **100 000 €**



LE PARC ET MAISON DE QUARTIER VERDIGNÉ

Pour le parc, valorisation des entrées actuellement peu attractives, mise en place de signalétique, remise en état des allées et de l'aire de jeux vieillissante, mise en valeur du travail réalisé par l'équipe d'entretien en régie, gestion des eaux pluviales et remplacement d'arbres rue d'Isaac.

Pour la maison de quartier, réaménagement des accès et création de deux places de stationnement PMR.



ÉQUIPE PROJET

■ Service Nature en Ville

■ Service Vie des quartiers et Salles municipales

CALENDRIER / BUDGET

■ Études : 2^{ème} trimestre 2019

■ Travaux : octobre 2019 / mars 2020

Budget : **275 000 €**

RESTAURATION DES BERGES SARTHE ET HUISNE

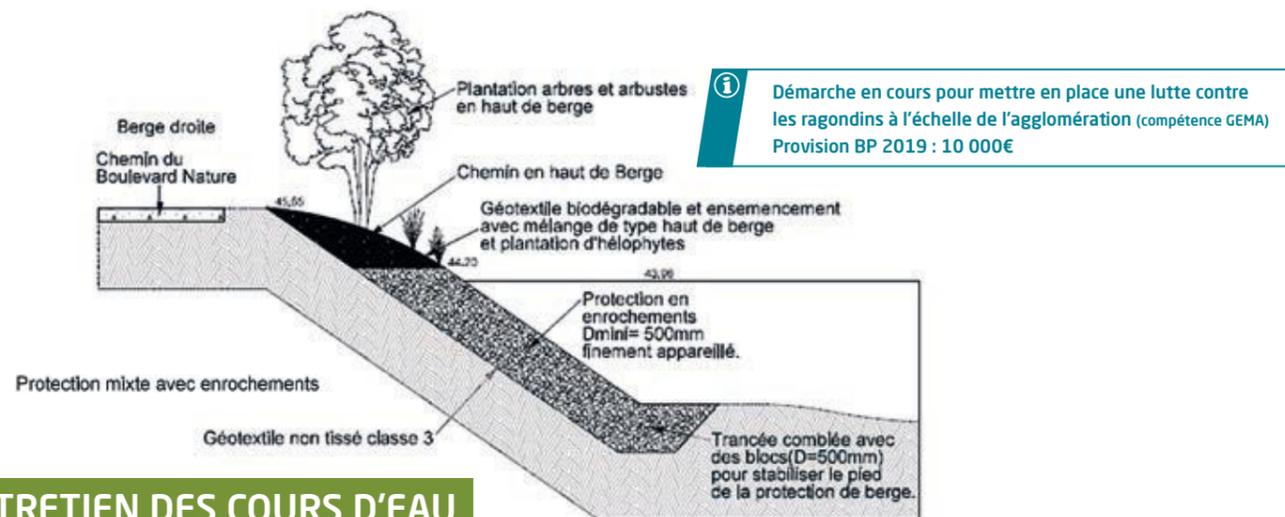
En 2019, pour la tranche 2, les travaux concernent uniquement l'amont de la Sarthe (*Huisne prévu courant 2020-2021*). Restauration de 6 tronçons consécutifs, à la suite de la tranche 1 (2018), sur 373 mètres linéaires.

ÉQUIPE PROJET

- MOA /MOE : Service Nature en Ville
- Consultation à lancer pour un prestataire 'travaux'

CALENDRIER / BUDGET

- Décembre 2018 : dépôt demande DREAL d'examen au cas par cas / évaluation environnementale
- Jan-Juin 2019 : consultation pour un prestataire travaux / procédure réglementaire d'autorisation. Loi sur l'eau (avec enquête publique) et DIG (si privé)
- Sept - Nov 2019 (écourues) : Lancement des travaux
- Budget prévisionnel : **172 000 € HT**
Inscription au budget prévisionnel 2019 : **200 000 € TTC**



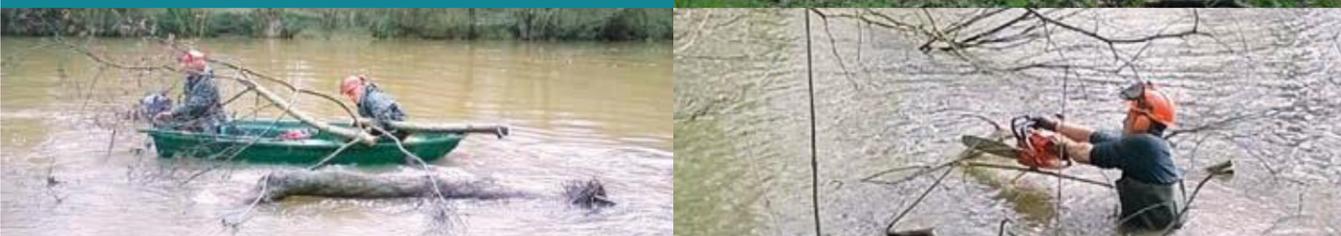
ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Entretien de la végétation des berges et abattage d'arbres dangereux avant leur chute. Enlèvement d'embâcles dangereux en prévention des inondations. Une majorité d'interventions a lieu à l'automne ou pendant les écourues.

BUDGET

BP 2019 : **80 000 €**

- Renouvellement du marché annuel à bon de commande en 2019 (échéance au 01/01/2020)



LE PORT DU MANS

C'est un équipement touristique communautaire depuis le 1^{er} janvier 2019. Transfert de la convention portuaire avec le Département et contrat de DSP avec Cénovia.

PROJET

■ PRIORITÉ 1 (2019-2020) DU PORT AUX LAVANDIÈRES

Étude de conception/aménagement du secteur de la Capitainerie quai A. Lalande, en prenant en compte les connections avec le secteur des Lavandières, rue des Péniches. Travaux 2019 rue du Canal.

Étude de conception/aménagement pour l'installation de bateaux sur le secteur des Lavandières en 2019. Objectif d'y transférer en 2020 une partie des bateaux et péniches actuellement stationnés quai A. Lalande.

■ PRIORITÉ 1 bis (2019) ÉTUDE GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU PORT DU MANS

(basé sur l'audit de l'équipement réalisé en 2016)

■ PRIORITÉ 2 (2020-2021) DU PORT À LA CITÉ PLANTAGENÊT

(études de conception / aménagement)

■ PRIORITÉ 3 (2022) DES LAVANDIÈRES À LA CONFLUENCE

ÉQUIPE PROJET

- Service Nature en Ville
- Service Aménagement Urbain
- Acteurs du tourisme
- Département
- Étude 'secteur des Lavandières' confiée à un mandataire

BUDGET

- Budget prévisionnel 2019 Le Mans Métropole :
40 000 € (étude secteur Lavandières)
30 000 € (étude développement touristique)
50 000 € (provision projet Tanneries)

- Budget prévisionnel 2019 Ville du Mans :
20 000 € (travaux rue du Canal)

CALENDRIER

- 2019 : Étude et travaux priorité 1
Étude développement touristique globale (1bis)
- 2020 : Travaux Capitainerie et Lavandières
Étude secteur amont (vers Cité Plantagenêt)
- 2021 : Travaux secteur 2 (quai L. Rollin / Tanneries)
Étude secteur 3 (Confluence)
- 2022 : Travaux secteur Confluence

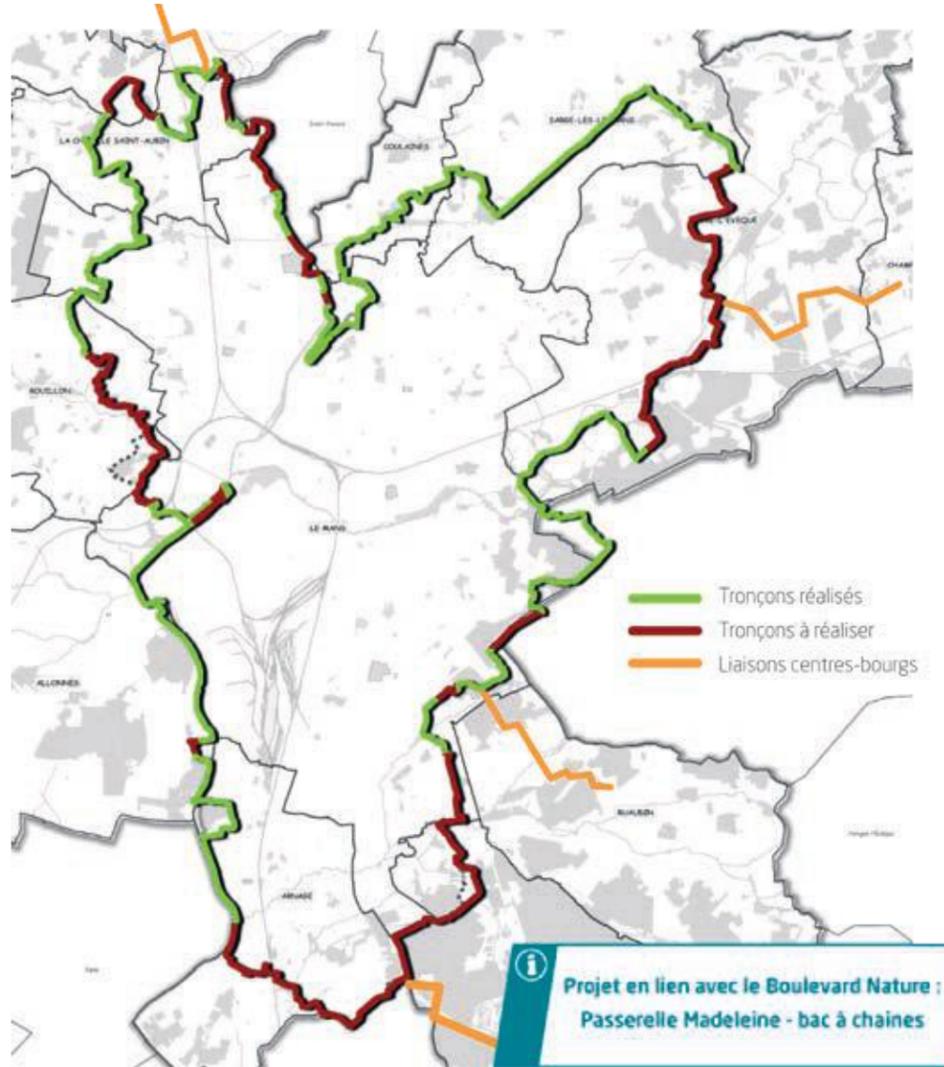


Photos © Agence Waap! Cénovia

LE BOULEVARD NATURE

Dédié aux modes de circulation douce, le Boulevard Nature dessinera une boucle de 72 km reliant les différents pôles touristiques, naturels et culturels.

Les 45 premiers kilomètres sont ouverts au public, des avenues vertes irriguent le Pays du Mans et rejoignent le Boulevard Nature. Il s'agit d'un projet unique en France.



ÉTAT AVANCEMENT

45 km réalisés sur 72 km

- Sur ces tronçons, mise en place d'une signalétique directionnelle, informative et sécurisation des traversées de voirie.
- Sur les 27 km restants à réaliser : tracé finalisé et validé par les communes et démarches d'acquisition foncière dynamiques.
- Tracés finalisés pour des liaisons vers les centres-bourgs depuis le Boulevard Nature.
- Objectif 2019 : Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

ÉQUIPE PROJET

MOA/MOE :

Service Nature en Ville
Service Urba foncier (aquisitions)
Service Voirie - Circulation - Éclairage public
Service Aménagement Urbain

BUDGET / CALENDRIER

- Budget prévisionnel 2019 : **800 000 €** (enveloppe annuelle)
- Étude projet : **30 000 €**
- 2019 : Étude d'impact préalable au dépôt dossier DUP



UN TOPOGUIDE DE RANDONNÉE

Élaboration d'un topoguide sur l'agglomération valorisant des sentiers en boucle et empruntant pour partie le Boulevard Nature. Accessibilité piétons, cycles voire équestre et même un circuit sur l'eau.

ÉQUIPE PROJET

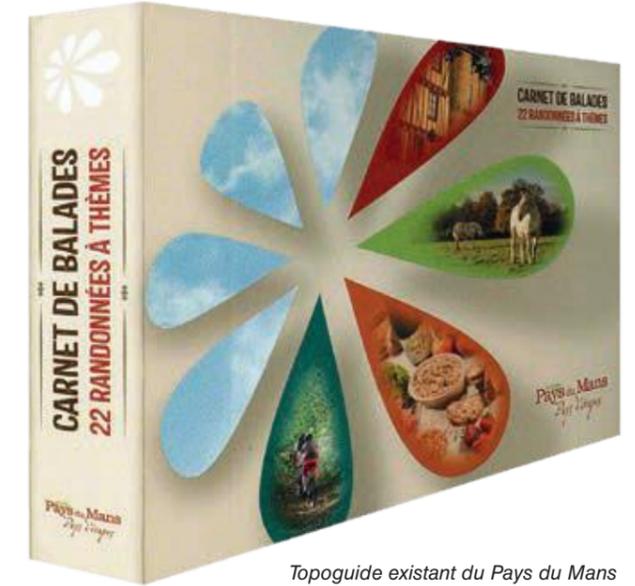
- Arche de la Nature (*pilote*)
- Service Nature en Ville
- Pays du Mans

BUDGET

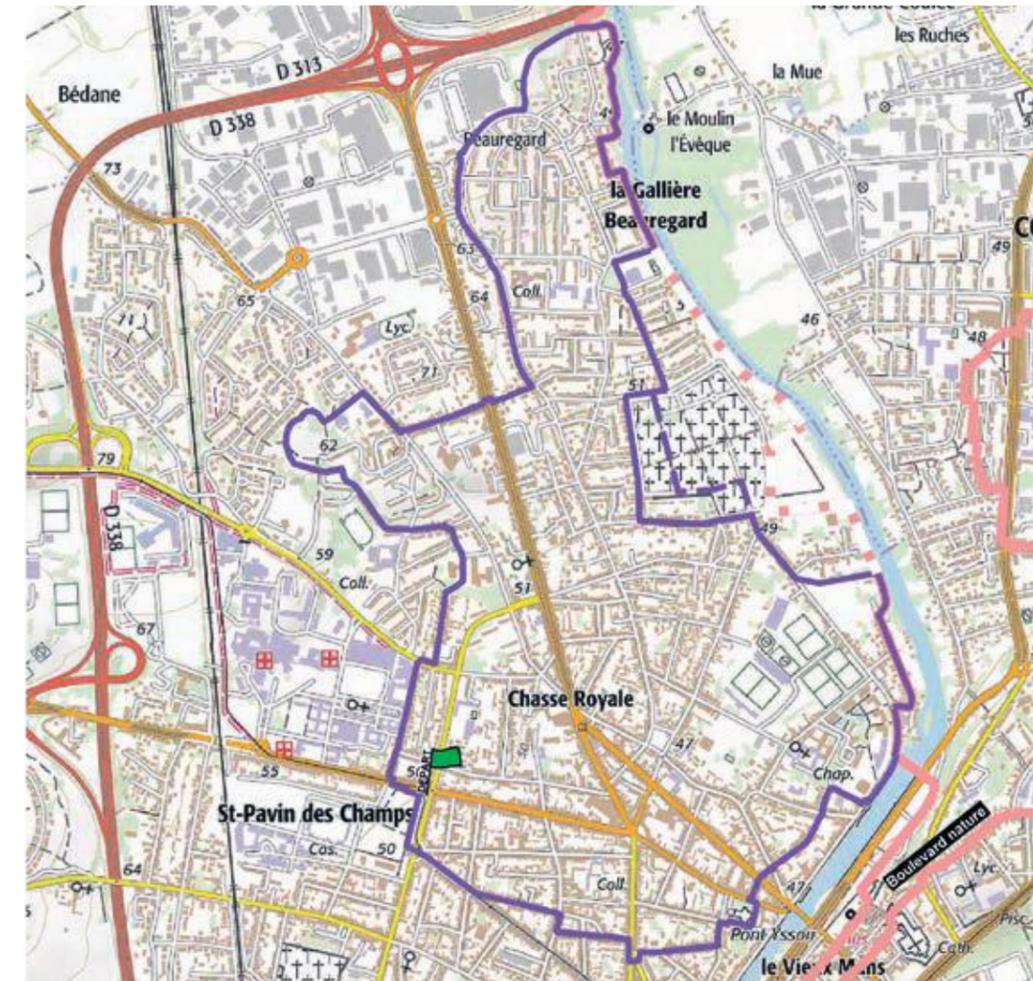
- Coût de réalisation estimé : **15 000 €** (BP 2019)
- Recettes liées à la vente des topoguides (*provision inscrite BP 2019 Arche de la Nature*)
- Recherche de subventions en cours

CALENDRIER

- 2018 : Travail de recensement des sentiers existants
- 1^{er} semestre 2019 : proposition d'une sélection de circuits aux communes



Topoguide existant du Pays du Mans



LE BUDGET PARTICIPATIF 2019

L'objectif est de renforcer la démocratie participative : "Vous décidez, nous réalisons". Délibération sur les modalités d'élaboration le 1^{er} février 2018. 420 projets déposés par les habitants uniquement relevant des compétences municipales. 2858 participants pour 8360 votes. 172 propositions examinées par le service Nature en Ville (NEV).

29 projets retenus à réaliser en 2019 dont 16 à piloter par NEV plus cinq à six projets pilotés par le service DEVAC avec appuis de NEV pour un budget total de 840 000 €. Enveloppe par conseil de quartier d'environ 120 000 €.

JEUX POUR ENFANTS EN COEUR DE VILLE

Proposition de création d'espaces de jeux pour enfants. Contrairement à plusieurs grandes villes de France, le centre ville du Mans en est dépourvu.



● Estimation 40 000 €

STREET WORKOUT PROMENADE NEWTON

Mise en place d'équipements sportifs de street workout sur la promenade Newton à proximité de l'île aux sports.



● Estimation 60 000 €

JARDINIÈRES AVEC ASSISES

Mise en place de jardinières avec assises dans le Coeur de Ville.



● Estimation 30 000 €

RUCHES DANS LA VILLE & DANS LES PARCS

Installation de ruches dans la ville et dans les parcs de la ville. Localisation à définir.



● Estimation 5 000 €

CONCOURS D'AMÉNAGEMENT DU GUÉ DE MAULNY

Élaboration d'un projet d'aménagement global dans le respect du site (biodiversité, respect de la trame bleue et verte). La Commission paritaire propose de lancer un concours pour un aménagement global du site.



● Estimation 50 000 €

UN P'TIT VERGER PARTAGÉ ! COLLÈGE VAUGUYON

Résultat d'une réflexion sur les ressources et l'alimentation, ce projet proposé par les élèves de 5e du collège Vauguyon consiste en la réalisation d'un verger partagé et collaboratif de quartier (Vauguyon et Ronceray).



● Estimation 40 000 €

VALORISER PARCOURS ILE AUX PLANCHES-GUÉ DE MAULNY

L'association 'Ile aux planches' propose l'implantation de panneaux d'interprétation (faune, flore...) sur le parcours le long des berges reliant les deux parcs urbains, via le chemin de halage et l'allée des pêcheurs.



● Estimation 5 000 €

CRÉATION D'UN ESPACE DE LOISIRS PARC MARCEL PAUL

Création d'un espace pour la détente et un lieu de rencontre convivial : mise en place d'un barbecue 'four à pain', de tables et de bancs, d'une boîte à livre, de tables de jeux (dames, échec géant...) et de transats.



● Estimation 50 000 €

ARBRES FRUITIERS & HAIES COMESTIBLES

Plantations d'arbres fruitiers et de haies comestibles dans la ville et dans les parcs. Localisation à définir.



● Estimation 30 000 €

MAISON À INSECTES & NICHOURS

Installer des maisons à insectes et des nichoirs dans les parcs de la ville.



● Estimation 5 000 €

AIRE DE JEUX / PÉTANQUE PARC ALEXANDRE DUMAS

La Commission paritaire propose de fusionner 'Aménagement d'une aire de jeux au parc A. Dumas à Gazonnier' et 'Terrains de pétanque publics'. Installer une aire de jeux pour les enfants et des terrains de pétanque accessibles à tous rue A. Dumas à Gazonnier.



● Estimation 35 000 €

AMÉNAGEMENT SITE SPORTIF LA MADELEINE

Aménager le plateau sportif du quartier de la Madeleine, autour du gymnase, en lieu de convivialité (tables de tennis de table / rénovation des terrains de boules et badminton.) Mise en place de bancs et végétalisation de l'espace.



● Estimation 60 000 €

AIRE DE PIQUE-NIQUE TERMINUS T1 UNIVERSITÉ

Aménagement avec des tables de pique-nique et des corbeilles de propreté. Création d'un lieu convivial disponible pour les usagers des équipements de loisirs et sportifs de proximité.



● Estimation 7 000 €

AMÉLIORER ET VALORISER LE PARC RUE BAUDELAIRE

Apporter quelques améliorations à un parc existant pour les enfants en bas âge et pour les amateurs de pétanque.



● Estimation 30 000 €

VÉGÉTALISER LE ROND POINT CLINIQUE DU PRÉ

Ce grand rond point face à la clinique du Pré est simplement engazonné. Développer sa végétalisation en y plantant des arbres, des plantes vivaces et des arbustes.



● Estimation 50 000 €

AMÉNAGEMENT ESPACE DÉTENTE RUE DU CANAL

Aménagement de l'espace situé entre l'usine des tabacs et le pont du canal. Installer un petit espace vert avec des bancs, chaises et un ou deux arbres. Offrir aux habitants et aux promeneurs un petit lieu tranquille de repos et de détente.



● Estimation 20 000 €



NATURE EN VILLE

Hôtel de Ville

Place Saint-Pierre

CS 40010

72039 Le Mans Cedex 9

02 43 47 47 47